CFA Marc Ruyer

FORMATION :
CAP ESTHÉTIQUE

RÉFÉRENTIEL :
CAP - ESTHÉTIQUE COSMÉTIQUE PARFUMERIE (RNCP31041)

DISCIPLINE :
ESTHÉTIQUE

FORMATEURS :
A. CLAVELOU, C. DEMEZIERES, E. DUHAMEL, S. DUPRE, K. GROUGI, I. JONESCO, N. NANIYOULA, C. ROLLAND

ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022
REV. 005-21 – LE 19 JUIN 2021

Objectifs pédagogiques	Contenu	Outils et supports pédagogiques (vidéo, plateforme de formation …)	Accessible en ligne (Oui/non)	Méthodes pédagogiques (expositives, démonstratives …) et modalités de tutorat (synchrone ou asynchrone, réactif ou proactif…)	Modalités d'évaluation	Bloc de compétences correspondant
PREPARATION AUX EPREUVES DU CAP ESTHETIQUE	**<u>Mathématiques - Sciences physiques et chimiques</u>** Rechercher, extraire et organiser l'information Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité Expérimenter Critiquer un résultat, argumenter Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit	Cours en groupe et formation individualisée (en individuel, en groupe restreint et/ou en autoformation) en fonction des apprenants. Pour l'enseignement pratique en groupe dans les salons avec mise en situation. Utilisation de la plateforme numérique 360 Learning Utilisation des outils numériques (logiciels de traitement de texte et tableur…) Utilisation des ressources numériques pour la recherche de documents. Utilisation de vidéos interactives	**NON**	Les méthodes expositives, démonstratives et interrogatives sont principalement utilisées avec un tutorat synchrone. Le but étant à la fois d'acquérir des savoir-faire et de présenter le stagiaire à un examen. Par les méthodes expositives et démonstratives le formateur explique ce qu'il faut savoir et montre ce qu'il faut faire. Il pourra par ailleurs questionner l'apprenant pour le faire découvrir (méthode participative) et pour le rendre actif, lui proposer des recherches en sous-groupe. L'apprenant effectuera des synthèses en fin de séquence et des évaluations régulières permettront de réguler les apprentissages.	Formatives : tout au long de la formation Certificatives : épreuve terminale Vérification des acquis en présence du formateur : exercices supports papiers / informatique. Formalisation de la progression et régulation des apprentissages à l'occasion d'un conseil de classe à mi-parcours. Examen blanc au mois de mars – avril (2 tiers de parcours) pour vérifier la progression. Modalités d'épreuves : Ponctuel – Dates d'examen fixées par l'Education Nationale, convocation et notes envoyées par le Rectorat. Mises en œuvre selon référentiel de certification.	UG2 Mathématiques Sciences physiques et chimiques

PREPARATION AUX EPREUVES DU CAP ESTHETIQUE	**<u>Education physique et sportive</u>** Compétences de niveau 3 du référentiel de compétences attendues Réaliser une performance motrice maximale Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif Respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité	Cours en groupe et formation individualisée (en individuel, en groupe restreint et/ou en autoformation) en fonction des apprenants. Pour l'enseignement pratique en groupe dans les salons avec mise en situation. Utilisation de la plateforme numérique 360 Learning Utilisation des outils numériques (logiciels de traitement de texte et tableur…) Utilisation des ressources numériques pour la recherche de documents. Utilisation de vidéos interactives	**NON**	Les méthodes expositives, démonstratives et interrogatives sont principalement utilisées avec un tutorat synchrone. Le but étant à la fois d'acquérir des savoir-faire et de présenter le stagiaire à un examen. Par les méthodes expositives et démonstratives le formateur explique ce qu'il faut savoir et montre ce qu'il faut faire. Il pourra par ailleurs questionner l'apprenant pour le faire découvrir (méthode participative) et pour le rendre actif, lui proposer des recherches en sous-groupe. L'apprenant effectuera des synthèses en fin de séquence et des évaluations régulières permettront de réguler les apprentissages.	Formatives : tout au long de la formation Certificatives : épreuve terminale Vérification des acquis en présence du formateur : exercices supports papiers / informatique. Formalisation de la progression et régulation des apprentissages à l'occasion d'un conseil de classe à mi-parcours. Examen blanc au mois de mars – avril (2 tiers de parcours) pour vérifier la progression. Modalités d'épreuves : Ponctuel – Dates d'examen fixées par l'Education Nationale, convocation et notes envoyées par le Rectorat. Mises en œuvre selon référentiel de certification.	UG3 - Education physique et sportive

PREPARATION AUX EPREUVES DU CAP ESTHETIQUE	**<u>Français et Histoire-Géographie - Enseignement moral et civique</u>** - entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer - entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire - devenir un lecteur compétent et critique - confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle - appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures - repérer la situation étudiée dans le temps et dans l'espace - relever, classer et hiérarchiser les informations contenues dans un document selon des critères donnés - acquérir une démarche citoyenne à partir de son environnement quotidien	Cours en groupe et formation individualisée (en individuel, en groupe restreint et/ou en autoformation) en fonction des apprenants. Pour l'enseignement pratique en groupe dans les salons avec mise en situation. Utilisation de la plateforme numérique 360 Learning Utilisation des outils numériques (logiciels de traitement de texte et tableur…) Utilisation des ressources numériques pour la recherche de documents. Utilisation de vidéos interactives	**Non**	Les méthodes expositives, démonstratives et interrogatives sont principalement utilisées avec un tutorat synchrone. Le but étant à la fois d'acquérir des savoir-faire et de présenter le stagiaire à un examen. Par les méthodes expositives et démonstratives le formateur explique ce qu'il faut savoir et montre ce qu'il faut faire. Il pourra par ailleurs questionner l'apprenant pour le faire découvrir (méthode participative) et pour le rendre actif, lui proposer des recherches en sous-groupe. L'apprenant effectuera des synthèses en fin de séquence et des évaluations régulières permettront de réguler les apprentissages.	Formatives : tout au long de la formation Certificatives : épreuve terminale Vérification des acquis en présence du formateur : exercices supports papiers / informatique. Formalisation de la progression et régulation des apprentissages à l'occasion d'un conseil de classe à mi-parcours. Examen blanc au mois de mars – avril (2 tiers de parcours) pour vérifier la progression. Modalités d'épreuves : **Ponctuel** – Dates d'examen fixées par l'Education Nationale, convocation et notes envoyées par le Rectorat. Mises en œuvre selon référentiel de certification.	UG1 - Français et Histoire-Géographie - Enseignement moral et civique

PREPARATION AUX EPREUVES DU CAP ESTHETIQUE	**<u>Langue vivante étrangère</u>** Compétences de niveau A2 du CECRL S'exprimer oralement en continu Interagir en langue étrangère Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère	Cours en groupe et formation individualisée (en individuel, en groupe restreint et/ou en autoformation) en fonction des apprenants. Pour l'enseignement pratique en groupe dans les salons avec mise en situation. Utilisation de la plateforme numérique 360 Learning Utilisation des outils numériques (logiciels de traitement de texte et tableur…) Utilisation des ressources numériques pour la recherche de documents. Utilisation de vidéos interactives	**NON**	Les méthodes expositives, démonstratives et interrogatives sont principalement utilisées avec un tutorat synchrone. Le but étant à la fois d'acquérir des savoir-faire et de présenter le stagiaire à un examen. Par les méthodes expositives et démonstratives le formateur explique ce qu'il faut savoir et montre ce qu'il faut faire. Il pourra par ailleurs questionner l'apprenant pour le faire découvrir (méthode participative) et pour le rendre actif, lui proposer des recherches en sous-groupe. L'apprenant effectuera des synthèses en fin de séquence et des évaluations régulières permettront de réguler les apprentissages.	Formatives : tout au long de la formation Certificatives : épreuve terminale Vérification des acquis en présence du formateur : exercices supports papiers / informatique. Formalisation de la progression et régulation des apprentissages à l'occasion d'un conseil de classe à mi-parcours. Examen blanc au mois de mars – avril (2 tiers de parcours) pour vérifier la progression. Modalités d'épreuves : Ponctuel – Dates d'examen fixées par l'Education Nationale, convocation et notes envoyées par le Rectorat. Mises en œuvre selon référentiel de certification.	UG4 - Langue vivante étrangère

PREPARATION AUX EPREUVES DU CAP ESTHETIQUE	**<u>Arts appliqués et cultures artistiques</u>** - Utiliser des moyens d'expression, des techniques et des méthodes élémentaires impliqués dans toute démarche artistique - Se repérer dans l'histoire de l'art par la connaissance de quelques œuvres, auteurs et mouvements relevant du patrimoine comme de la création contemporaine	Cours en groupe et formation individualisée (en individuel, en groupe restreint et/ou en autoformation) en fonction des apprenants. Pour l'enseignement pratique en groupe dans les salons avec mise en situation. Utilisation de la plateforme numérique 360 Learning Utilisation des outils numériques (logiciels de traitement de texte et tableur…) Utilisation des ressources numériques pour la recherche de documents. Utilisation de vidéos interactives	**NON**	Les méthodes expositives, démonstratives et interrogatives sont principalement utilisées avec un tutorat synchrone. Le but étant à la fois d'acquérir des savoir-faire et de présenter le stagiaire à un examen. Par les méthodes expositives et démonstratives le formateur explique ce qu'il faut savoir et montre ce qu'il faut faire. Il pourra par ailleurs questionner l'apprenant pour le faire découvrir (méthode participative) et pour le rendre actif, lui proposer des recherches en sous-groupe. L'apprenant effectuera des synthèses en fin de séquence et des évaluations régulières permettront de réguler les apprentissages.	Formatives : tout au long de la formation Certificatives : épreuve terminale Vérification des acquis en présence du formateur : exercices supports papiers / informatique. Formalisation de la progression et régulation des apprentissages à l'occasion d'un conseil de classe à mi-parcours. Examen blanc au mois de mars – avril (2 tiers de parcours) pour vérifier la progression. Modalités d'épreuves : Ponctuel – Dates d'examen fixées par l'Education Nationale, convocation et notes envoyées par le Rectorat. Mises en œuvre selon référentiel de certification.	UF - Epreuve facultative Arts appliqués et cultures artistiques

PREPARATION AUX EPREUVES DU CAP ESTHETIQUE	**<u>Techniques esthétiques du visage, des mains et des pieds</u>** - Mettre en oeuvre des protocoles de techniques de soins esthétiques - Mettre en oeuvre des protocoles de techniques de maquillage du visage **<u>Techniques esthétiques liées aux phanères</u>** - Mettre en oeuvre des protocoles de techniques esthétiques liées aux phanères - Mettre en oeuvre des protocoles de techniques de maquillage des ongles **<u>Conduite d'un institut de beauté et de bien-être - relation avec la clientèle et vie de l'institut</u>** - Accueillir et prendre en charge la clientèle - Conseiller et vendre des produits cosmétiques et des prestations esthétiques - Mettre en valeur et promouvoir des produits et des prestations - Organiser un planning de rendez-vous - Participer à la vie de l'institut de beauté et de bien-être	Cours en groupe et formation individualisée (en individuel, en groupe restreint et/ou en autoformation) en fonction des apprenants. Pour l'enseignement pratique en groupe dans les salons avec mise en situation. Utilisation de la plateforme numérique 360 Learning Utilisation des outils numériques (logiciels de traitement de texte et tableur…) Utilisation des ressources numériques pour la recherche de documents. Utilisation de vidéos interactives	**Non**	Les méthodes expositives, démonstratives et interrogatives sont principalement utilisées avec un tutorat synchrone. Le but étant à la fois d'acquérir des savoir-faire et de présenter le stagiaire à un examen. Par les méthodes expositives et démonstratives le formateur explique ce qu'il faut savoir et montre ce qu'il faut faire. Il pourra par ailleurs questionner l'apprenant pour le faire découvrir (méthode participative) et pour le rendre actif, lui proposer des recherches en sous-groupe. L'apprenant effectuera des synthèses en fin de séquence et des évaluations régulières permettront de réguler les apprentissages.	Formatives : tout au long de la formation Certificatives : épreuve terminale Vérification des acquis en présence du formateur : exercices supports papiers / informatique. Formalisation de la progression et régulation des apprentissages à l'occasion d'un conseil de classe à mi-parcours. Examen blanc au mois de mars – avril (2 tiers de parcours) pour vérifier la progression. Modalités d'épreuves : **Ponctuel** – Dates d'examen fixées par l'Education Nationale, convocation et notes envoyées par le Rectorat. Mises en œuvre selon référentiel de certification.	RNCP34671BC01 RNCP34671BC02 RNCP34671BC03